



A.F.A.P.C.A
Association

Siège social : 16 Place de la Paix

15 000 AURILLAC

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31/12/2023

Cabinet : CABINET ESCURA & ASSOCIES

Siège social : 4 Rue du Viaduc, 15000 AURILLAC

Société de commissariat aux comptes

Membre de la Compagnie Régionale de LYON-RIOM

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS Exercice clos le 31/12/2023

A l'assemblée générale de l'A.F.A.P.C.A

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'A.F.A.P.C.A relatifs à l'exercice clos le 31/12/2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de votre entité à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01/01/2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement de l'entité relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'entité ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Aurillac, le 2 mai 2024

Le Commissaire aux comptes

SAS ESCURA & ASSOCIES



Anne BRECHARD
Directrice générale
Commissaire aux comptes associé

Bilan Actif

		31/12/2023		31/12/2022
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions brevets droits similaires		40 523	31 309	9 213
Autres immobilisations incorporelles (1)				11 900
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, mat. et outillage indus.				
Autres immobilisations corporelles		208 855	44 237	164 618
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes		510		510
19 600				
BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
Participations évaluées selon mise en équival.				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières		8 910		8 910
TOTAL (I)		258 798	75 547	183 252
81 457				
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et Acomptes versés sur commandes				
CREANCES (3)				
Créances clients, usagers et comptes rattachés		79 037		79 037
Créances reçues par legs ou donations				5 931
Autres créances		275 620		275 620
157 564				
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
DISPONIBILITES		204 012		204 012
227 763				
Charges constatées d'avance		1 980		1 980
1 931				
TOTAL (II)		560 648		560 648
393 189				
Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)				
Ecart de conversion actif (V)				
TOTAL ACTIF (I à V)		819 447	75 547	743 900
474 646				
(1) dont droit au bail				
(2) dont à moins d'un an				8 910
(3) dont à plus d'un an				

CABINET ESCURA et ASSOCIES
 Commissariat aux Comptes
 4 Rue du Viaduc
 15000 AURILLAC

Bilan Passif

		31/12/2023	31/12/2022
FONDS PROPRES	Fonds propres sans droit de reprise		
	Fonds propres statutaires	253 257	224 982
	Fonds propres complémentaires		
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Ecart de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves pour projet de l'entité	43 000	
Autres			
Report à nouveau			
	Excédent ou déficit de l'exercice	39 943	71 275
	Total des fonds propres (situation nette)	336 200	296 257
	Fonds propres consommables		
	Subventions d'investissement	132 053	40 932
	Provisions réglementées		
	Total des autres fonds propres	132 053	40 932
	Total des fonds propres	468 253	337 189
Fonds reportés et dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés sur subventions d'exploitation	61 610	34 250
	Fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes		
	Fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
	Total des fonds reportés et dédiés	61 610	34 250
Provisions	Provisions pour risques	20 733	5 100
	Provisions pour charges		
	Total des provisions	20 733	5 100
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	70 000	5 226
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	35 330	29 592
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	86 467	63 289
DETTES DIVERSES			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Produits constatés d'avance	1 507		
	Total des dettes	193 304	98 108
	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	743 900	474 646
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	39 943,08	71 274,88
	(1) Dont à moins d'un an	193 304	98 108
	(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	70 000	5 226

CABINET ESCURA et ASSOCIES
 Commissariat aux Comptes
 4 Rue du Viaduc
 15000 AURILLAC

Compte de Résultat

	31/12/2023	31/12/2022	
	12 mois	12 mois	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises, de produits fabriqués		
	Prestations de services		
	Productions stockée	789 777	592 057
	Production immobilisée		
	Subventions d'exploitation		
	Dons	11 500	21 013
	Cotisations		
	Legs et donations		
	Autres produits de gestion courante	207	98
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges	2 874	27 918
	Autres produits	1 765	6 380
Total des produits d'exploitation	806 123	647 467	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats		
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	261 834	207 425
	Impôts, taxes et versements assimilés	8 358	1 848
	Rémunération du personnel	323 166	274 403
	Charges sociales	106 605	78 332
	Subventions accordées par l'association		
	Dotation aux amortissements et dépréciations	29 035	19 105
	Dotation aux provisions	15 633	5 100
	Autres charges	5	7
	Total des charges d'exploitation	744 637	586 220
1 - RESULTAT COURANT NON FINANCIER	61 486	61 246	
Charges Produits financiers	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Intérêts et produits financiers	2 286	1 188
	Dotation aux amortissements et aux dépréciations		
	Intérêts et charges financières		
2 - RESULTAT FINANCIER	2 286	1 188	
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (1 + 2)	63 772	62 434	
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels	13 754	8 896
	Charges exceptionnelles	10 223	
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL	3 531	8 896	
Impôts sur les sociétés			
(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	34 250	34 195	
(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées	61 610	34 250	
TOTAL DES PRODUITS	856 412	691 745	
TOTAL DES CHARGES	816 469	620 470	
EXCEDENT ou DEFICIT	39 943	71 275	
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	PRODUITS		
	Bénévolat	17 000	33 000
	Prestations en nature		
	Dons en nature	17 000	33 000
	CHARGES		
	Secours en nature	17 000	33 000
	Mise à disposition gratuite de biens et services		
	Personnel bénévole	17 000	33 000

CABINET ESCURA et ASSOCIES
 Commissariat aux Comptes
 4 Rue du Viaduc
 15000 AURILLAC

Compte de Résultat

		31/12/2023	31/12/2022
		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises, de produits fabriqués		
	Prestations de services	789 777	592 057
	Productions stockée		
	Production immobilisée		
	Subventions d'exploitation	11 500	21 013
	Dons		
	Cotisations		
	Legs et donations		
	Autres produits de gestion courante	207	98
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges	2 874	27 918
Autres produits	1 765	6 380	
Total des produits d'exploitation	806 123	647 467	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats		
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	261 834	207 425
	Impôts, taxes et versements assimilés	8 358	1 848
	Rémunération du personnel	323 166	274 403
	Charges sociales	106 605	78 332
	Subventions accordées par l'association		
	Dotation aux amortissements et dépréciations	29 035	19 105
	Dotation aux provisions	15 633	5 100
	Autres charges	5	7
Total des charges d'exploitation	744 637	586 220	
1 - RESULTAT COURANT NON FINANCIER		61 486	61 246
Charges Produits financiers	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Intérêts et produits financiers	2 286	1 188
	Dotation aux amortissements et aux dépréciations		
	Intérêts et charges financières		
2 - RESULTAT FINANCIER		2 286	1 188
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (1 + 2)		63 772	62 434
Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	13 754	8 896
	Charges exceptionnelles	10 223	
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL		3 531	8 896
Impôts sur les sociétés et Participation des salariés			
(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs		34 250	34 195
(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées		61 610	34 250
TOTAL DES PRODUITS		856 412	691 745
TOTAL DES CHARGES		816 469	620 470
EXCEDENT ou DEFICIT		39 943	71 275
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	PRODUITS	17 000	33 000
	Bénévolat		
	Prestations en nature		
	Dons en nature	17 000	33 000
	CHARGES	17 000	33 000
	Secours en nature		
	Mise à disposition gratuite de biens et services	17 000	33 000
	Personnel bénévole		

CABINET ESCURA et ASSOCIES
 Commissariat aux Comptes
 4 Rue du Viaduc
 15000 AURILLAC

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **743 900** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **856 412** euros et un total **charges** de **816 469** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **39 943** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2023** et finit le **31/12/2023**.
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

CABINET ESCURA et ASSOCIES
Commissariat aux Comptes
4 Rue du Viaduc
15000 AURILLAC

Les principales méthodes utilisées sont :

- les règlements ANC N°2018-06 et 2019-04 sont applicables depuis le 01/01/20 et n'ont pas entraîné de changement de méthodes comptables ni de retraitements.

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et Méthodes Comptables

Application au 1er janvier 2005 des nouvelles règles comptables sur les actifs :

- Il n'y a pas de composants décelés, ni de changements dans la durée d'amortissements des immobilisations.
- Les amortissements sont calculés en fonction de leur durée d'usage, car les seuils prévus par l'avis 2005-D du 1er juin 2005 ne sont pas atteints.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue:

Logiciels informatiques	de 01 à 03 ans
Agencements, aménagements, installations	de 06 à 10 ans
Matériel de bureau et informatique	de 03 à 10 ans
Mobilier	de 05 à 10 ans

CABINET ESCURA et ASSOCIES

Commissariat aux Comptes
4 Rue du Viaduc
15000 AURILLAC

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Changement de méthode

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Informations complémentaires pour donner une image fidèle

Note n°1:

L'AFAPCA occupe un local mis à disposition gratuitement par le Conseil Départemental valorisé à 17 000 euros situé 10 Place du Champ de Foire 15 000 AURILLAC jusqu'au 30 juin 2023.

Note n°2:

L'AFAPCA occupe désormais un local payant auprès de la SEBA15 situé 16 place de la paix 15 000 à compter du 01 avril 2023.

Note n°3:

L'Association a obtenu une subvention de 103 175€ concernant l'investissement pour un camion acquis en fin d'année 2023.

Note n°4:

L'Association a obtenu une subvention de 1 700€ concernant l'investissement d'un parc de vélo.

CABINET ESCURA et ASSOCIES
Commissariat aux Comptes
4 Rue du Viaduc
15000 AURILLAC

Amortissements

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice Dotations	Diminutions	Amortissements au 31/12/2023
INCORPORELLES				
Frais d'établissement et de développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	25 086	6 224		31 309
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	25 086	6 224		31 309
CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
sur sol d'autrui				
instal. agencement aménagement				
Instal technique, matériel outillage industriels				
Autres Instal. agencement, aménagement divers		3 769		3 769
Matériel de transport	6 313	10 676		16 989
Matériel de bureau, mobilier	15 113	8 366		23 479
Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	21 426	22 811		44 237
TOTAL	46 512	29 035		75 547

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et aut	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et aut	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal. agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

CABINET ESCURA et ASSOCIES

Commissariat aux Comptes
4 Rue du Viaduc
15000 AURILLAC

Provisions

	Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2023
--	----------------	---------------	-------------	------------

PROVISIONS REGLEMENTEES

- Reconstruction gisements miniers et pétroliers
- Provisions pour investissement
- Provisions pour hausse des prix
- Provisions pour amortissements dérogatoires
- Provisions fiscales pour prêts d'installation
- Provisions autres

PROVISIONS REGLEMENTEES

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

- Pour litiges
- Pour garanties données aux clients
- Pour pertes sur marchés à terme
- Pour amendes et pénalités
- Pour pertes de change
- Pour pensions et obligations similaires
- Pour impôts
- Pour renouvellement des immobilisations
- Provisions pour gros entretien et grandes révisions
- Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer
- Autres

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

PROVISIONS POUR DEPRECIATION

- Sur immobilisations
 - incorporelles
 - corporelles
 - des titres mis en équivalence
 - titres de participation
 - autres immo. financières
- Sur stocks et en-cours
- Sur comptes clients
- Autres

PROVISIONS POUR DEPRECIATION

CABINET ESCURA et ASSOCIES
 Commissariat aux Comptes
 4 Rue du Viaduc
 15000 AURILLAC

TOTAL GENERAL

5 100	15 633	20 733
-------	--------	--------

Dont dotations et reprises

- d'exploitation
- financières
- exceptionnelles

15 633

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

Créances et Dettes

		31/12/2023	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	8 910	8 910	
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	79 037	79 037	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	95	95	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	72 223	72 223	
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	203 302	203 302	
Charges constatées d'avances	1 980	1 980		
TOTAL DES CREANCES		365 547	365 547	

- (1) Prêts accordés en cours d'exercice
 (1) Remboursements obtenus en cours d'exercice
 (2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)

CABINET ESCURA et ASSOCIES
 Commissariat aux Comptes
 4 Rue du Viaduc
 15000 AURILLAC

		31/12/2023	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	70 000	70 000		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)				
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	35 330	35 330		
	Personnel et comptes rattachés	24 994	24 994		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	54 457	54 457		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	7 016	7 016		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)				
Autres dettes					
Dette représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance	63 117	63 117			
TOTAL DES DETTES		254 914	254 914		

- (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
 (1) Emprunts remboursés en cours d'exercice
 (2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)

Engagements financiers

31/12/2023

Engagements
financiers donnéEngagements
financiers reçus

Effets escomptés non échus

Avals, cautions et garanties

Engagements de crédit-bail

CABINET ESCURA et ASSOCIES
 Commissariat aux Comptes
 4 Rue du Viaduc
 15000 AURILLAC

Engagements en pensions, retraite et assimilés

A compter de 2014, l'association a souscrit un contrat d'assurance prenant en charge les indemnités de départ à la retraite.

Au 31/12/2023, les fonds s'élèvent à 14 141,91€

et couvrent la totalité du passif social.

Les indemnités de départ à la retraite ne sont pas comptabilisées

Autres engagements

Total des engagements financiers (1)

(1) Dont concernant :

Les dirigeants

Les filiales

Les participations

Les autres entreprises liées

Tableau de suivi des fonds associatifs

Libellé	Solde au début de l'exercice A	Augmentations B	Diminutions C	Solde à la fin de l'exercice D = A + B - C
Fonds associatifs sans droit de reprise				
- Patrimoine intégré	224 982	28 275		253 257
- Fonds statutaires				
- Subventions d'investissement non renouvelables				
- Apports sans droit de reprise				
- Legs et donations avec contrepartie d'actif immobilisés				
- Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables				
Ecart de réévaluation sur des biens sans droit de reprise				
Réserves statutaires ou contractuelles		43 000		43 000
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice	71 275	(71 275)		
Fonds associatifs avec droit de reprise				
- Apports				
- Legs et donations				
- Subventions d'investissement sur biens renouvelables				
Résultats sous contrôle des tiers financeurs				
Droits des propriétaires (Commodat)				
Ecart de réévaluation sur des biens avec droit de reprise				
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	40 932	104 875	13 754	132 053
Provisions réglementées				
TOTAL	337 189	104 875	13 754	428 310

CABINET ESCURA et ASSOCIES
 Commissariat aux Comptes
 4 Rue du Viaduc
 15000 AURILLAC

Tableau de suivi des fonds dédiés

I - SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AFFECTEES

Ressources	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Fonds restant à engager en fin d'exercice
	A	B	C	D = A - B + C
Fonds dédiés				
DEFI 15 SIAE	9 000	9 000	19 170	19 170
STRATEGIE PAUVRETE MOBILITE	25 250	25 250		
PMD 15 SIAE			42 440	42 440
TOTAL	34 250	34 250	61 610	61 610

II - RESSOURCES PROVENANT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC

Ressources	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Fonds restant à engager en fin d'exercice
	A	B	C	D = A - B + C
Dons manuels				
	CABINET ESCURA et ASSOCIES Commissariat aux Comptes 4 Rue du Viaduc 15000 AURILLAC			
Total				
Legs et donations				
Total				
TOTAL				

Produits à recevoir (avec détail)

	31/12/2023	31/12/2022	Variations	%
Créances rattachées à des participations				
Autres immobilisations financières				
Autres créances clients				
Autres créances	275 525	157 564	117 960	74,86
TOTAL	275 525	157 564	117 960	74,86

CABINET ESCURA et ASSOCIES
Commissariat aux Comptes
4 Rue du Viaduc
15000 AURILLAC

Charges constatées d'avance (avec détail)

	31/12/2023	31/12/2022	Variations	%
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION	1 980	1 931	49	2,54
Charges constatées d'avance - FINANCIERES				
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES				
TOTAL	1 980	1 931	49	2,54

CABINET ESCURA et ASSOCIES
Commissariat aux Comptes
4 Rue du Viaduc
15000 AURILLAC

Charges à payer (avec détail)

	31/12/2023	31/12/2022	Variations	%
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	33 799	12 959	20 840	160,8
Dettes fiscales et sociales	41 820	24 850	16 971	68,29
Dettes fournisseurs d'immobilisation				
Autres dettes				
TOTAL	75 619	37 809	37 811	100,0

CABINET ESCURA et ASSOCIES
 Commissariat aux Comptes
 4 Rue du Viaduc
 15000 AURILLAC

Produits constatés d'avance (avec détail)

	31/12/2023	31/12/2022	Variations	%
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION	63 117	34 250	28 867	84,28
Produits constatés d'avance - FINANCIERS				
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS				
TOTAL	63 117	34 250	28 867	84,28

CABINET ESCURA et ASSOCIES
Commissariat aux Comptes
4 Rue du Viaduc
15000 AURILLAC



ESCURA

EXPERT COMPTABLE - COMMISSAIRE AUX COMPTES

A.F.A.P.C.A
Association

Siège social : 16 Place de la Paix

15 000 AURILLAC

**Rapport spécial du commissaire aux comptes sur
les conventions réglementées**

Exercice clos le 31/12/2023

Cabinet : CABINET ESCURA & ASSOCIES

Siège social : 4 Rue du Viaduc, 15000 AURILLAC

Société de commissariat aux comptes

Membre de la Compagnie Régionale de LYON-RIOM

À l'assemblée générale,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, en application de l'article R612-7, il nous appartient de vous communiquer, le cas échéant, certaines informations relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'organe délibérant.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT

Conventions passées au cours de l'exercice écoulé

En application de l'article R. 612-7 du code de commerce, nous avons été avisé des conventions suivantes, mentionnées à l'article L. 612-5 du code de commerce, qui ont été passées au cours de l'exercice écoulé

CONVENTION N°1 :

Administrateur concerné : Conseil départemental du cantal

Nature : Subvention pour la participation des coûts d'hébergement de la structure, pour un montant de 10 000 € dans les produits de l'exercice

CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR L'ORGANE DELIBERANT

Conventions approuvées au cours d'exercices antérieurs

a) dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé

Conformément aux dispositions statutaires de votre association, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, déjà approuvées par l'organe délibérant au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

CONVENTION N°2 :

Administrateur concerné : Mairie d'Aurillac

Nature : Mise à disposition à titre gratuit jusqu'au 30 juin 2023 des locaux situés 10 Place du champ de foire, maison départementale de bénévolat, siège social et bureaux de l'association évaluée à 17 000 Euros.

Fait à Aurillac, le 2 mai 2024

Le Commissaire aux comptes

SAS ESCURA & ASSOCIES



Anne BRECHARD
Directrice générale
Commissaire aux comptes associé